



# Rentrée parlementaire de la VIème législature au Togo

*Les nouveaux élus du peuple issus des élections législatives du 20 décembre dernier ont effectué leur rentrée parlementaire de droit ce mardi 08 janvier 2019, une session inaugurale présidée par le doyen d'âge, l'honorable André Johnson de l'Union des Forces de Changement (UFC). Ce dernier avait à ses côtés, les deux plus jeunes de l'hémicycle à savoir Sénou Soklingbé du parti au pouvoir Union pour la République (UNIR) et Vincent Améganvi du Nouvel Engagement Togolais NET (opposition).*

Ils étaient au total 90 députés sur les 91 à répondre présent à cette première session consacrée à l'annonce des personnes élues, à la lecture de la requête en contestation d'élection et la décision de la Cour constitutionnelle, et à la mise en place d'une commission de 13 membres qui se chargera de plancher sur la révision du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Le grand chantier qui attend cette nouvelle législature concerne la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles à l'origine de la crise sociopolitique qui secoue le Togo depuis août 2017. Et sur ce dossier, les députés comptent très vite faire avancer les choses.

*« Il s'agit d'aller rapidement aux réformes constitutionnelles et institutionnelles afin de consolider la paix dans notre*

*pays. J'ai foi en notre capacité à transcender nos divergences pour faire évoluer le cadre institutionnel et politique, une profonde aspiration du peuple togolais », a indiqué André Johnson.*

*« J'ai conscience que le chantier qui nous attend est énorme et le monde entier nous observe. Nous devons poser des actes qui garantissent l'enracinement de notre démocratie, nous devons travailler dans l'acceptation de l'autre pour répondre aux aspirations profondes de nos lectorats », a-t-il ajouté.*

La prochaine séance de la VIème législature est prévue pour le lundi 14 Janvier 2019.

**Bruno OBOE**